

Les propositions du président Macron relatives à l'Union économique et monétaire

La crise de la dette publique qui a fait vaciller l'euro en 2011 ne trouve son origine dans une mauvaise gestion publique qu'en Grèce. L'Irlande, l'Espagne et le Portugal ont vu leur dette souveraine progresser en raison de déséquilibres économiques (bulles immobilières pour les premiers, déficit commercial pour le dernier) exacerbés par la crise de 2008. Dans ce contexte, la sanction des déficits budgétaires telle qu'organisée par le Traité de Maastricht et le Pacte de stabilité et de croissance paraissent décalés. Par ailleurs, la procédure contre les déséquilibres macroéconomiques mise en place en 2011 ne joue qu'un rôle préventif. De même, le Mécanisme de stabilité créé en 2012 ne peut intervenir qu'en cas de risque systémique pour la monnaie unique. Dans le sillage de nombreux économistes, le président Macron a proposé qu'un budget de la zone euro, géré par un ministre européen des Finances et contrôlé par une représentation parlementaire, rapproche la compétitivité des Etats membres par des investissements structurels et amortisse les chocs asymétriques par des relances conjoncturelles. La dimension redistributive et fédéraliste de ces instruments effraye encore la majorité des partenaires européens.